

## RECRUTE

### Un.e Responsable de l'atelier collectif à destination des professionnels de la mer

Grade d'agent de maîtrise

Entre terre et mer, Guingamp-Paimpol Agglomération est un territoire dynamique mêlant ville, ruralité et littoral avec ses espaces naturels, le tourisme, les activités maritimes et agricoles. De la Baie de Paimpol jusqu'à la Vallée des Saints, l'agglomération regroupe 57 communes et 73 700 habitants. Ses 24 compétences sont mises en œuvre par 440 agents et un budget 2023 de 87.7 millions d'euros.

#### MISSIONS

Sous la responsabilité de la Chargée de mission économie maritime, innovation et transitions, vous serez en charge des missions suivantes :

- **Assurer le bon fonctionnement de l'atelier collectif**

Cette mission consiste à contrôler régulièrement le bon fonctionnement des équipements :

- Surveillance visuelle niveau et remplissage de la réserve d'eau en fonction des besoins et des marées ;
- Contrôle visuel du niveau des bassins ;
- Contrôle visuel de l'encrassement des différents éléments du filtre et bon fonctionnement ;
- Contrôle visuel bon fonctionnement des pompes ;
- Contrôle visuel de la température des locaux ;
- Contrôle visuel des abords et des accès.

La mission consiste également à contrôler la qualité de l'eau :

- Contrôle de la température des bassins ;
- Contrôle des paramètres qualité (ammoniac, nitrites, nitrates et oxygène dissous)
- Effectuer des prélèvements pour analyses en laboratoire.

Surveillance de la conformité du nettoyage effectué par les utilisateurs (définis dans le règlement intérieur).

- **Gestion des prestataires**

Cette mission consiste à définir le calendrier d'intervention et à assurer le suivi des différents prestataires, dans le respect du règlement intérieur :

- Entreprises de maintenance (interventions préventives et curatives)
- Entreprise de nettoyage des espaces communs, de prévention des nuisibles, élimination des déchets, laboratoires, contrôle annuel obligatoire des équipements, ...

- **Gestion générale de l'atelier**

Le responsable de l'atelier doit veiller au respect par les utilisateurs du règlement intérieur, des obligations réglementaires, sanitaires et administratives.

Il veille à assurer la qualité d'accueil et de service due aux usagers.

Il assure la relation avec les services de l'État.

Il est responsable du reporting pour la facturation aux usagers.

Il a le devoir de recenser les besoins des usagers et de prescription ou conseil concernant l'amélioration en continue de l'atelier.

Il peut ponctuellement assurer des visites de l'outil, accueillir et assurer l'encadrement d'éventuels stagiaires.

## PROFIL DU CANDIDAT

- **Savoirs :**
  - Connaître les produits, les procédés et les process associés pour l'atelier (bassins, traitement d'eau de mer et chambres froides)
  - Avoir des connaissances en méthodes et outils de gestion industrielle.
  - Règles d'hygiène et de sécurité en domaine agroalimentaire, spécificité produits de la mer
- **Savoir-faire :**
  - Avoir des aptitudes à la gestion clientèle.
  - Savoir rendre compte de ses activités à son encadrant direct
- **Savoir être :**
  - Être force de proposition sur les améliorations à apporter tant sur l'outil de travail que sur la structure humaine.
  - Être organisé, diplomate, rigoureux et méthodique.
  - Être à l'écoute et en capacité à fédérer et convaincre différents interlocuteurs.
  - Être autonome et réactif

- **Exigences du poste :**

L'exécution des missions du poste impose une complémentarité et un travail en transversalité avec les principaux services de la collectivité et une bonne gestion de la communication interne.

L'exécution des missions du poste impose une grande réactivité et de la flexibilité dans les horaires.

- **Sujétions, spécificités liées au poste :**

Responsabilités : un défaut de surveillance de l'atelier peut avoir des répercussions sur la marchandise stockée par les utilisateurs.

Variabilité des horaires fréquente ; Relations avec des partenaires externes ; Relations avec des usagers ; Disponibilité.

## CONDITIONS DU POSTE

- Recrutement par voie contractuelle 1 an
- Poste à temps complet 35h annualisé, basé à Loguivy de la Mer
- Poste soumis à astreintes

**Adresser lettre de motivation et CV le 05 novembre 2023 au plus tard à :**

Monsieur le Président  
Guingamp-Paimpol Agglomération  
11, rue de la Trinité  
22200 GUINGAMP

